



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

agression d'un proviseur - épreuves du bac

Question au Gouvernement n° 2132

Texte de la question

### AGRESSION D'UN PROVISEUR – ÉPREUVES DU BAC

**M. le président.** La parole est à M. Robin Reda.

**M. Robin Reda.** Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Patrick Hetzel, s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Hier, à Athis-Mons dans l'Essonne, le proviseur du lycée Marcel-Pagnol a été victime d'une agression effroyable commise par deux lycéens qui n'étaient pas scolarisés dans l'établissement, sous prétexte qu'ils étaient mécontents de ne pas avoir obtenu leur baccalauréat. Cette agression est absolument scandaleuse et, au nom de la représentation nationale, je tenais à assurer M. le proviseur de notre soutien et de notre sympathie et lui souhaiter un bon rétablissement. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs des groupes LR et SOC.)*

Cette agression n'est malheureusement pas un cas isolé. Elle vient faire écho à la déferlante de violence que nous avons connue en décembre et au printemps derniers dans les lycées de banlieue. Nous n'oublions pas la peur ressentie par cette professeure braquée par un élève en octobre dernier, quand il ne fallait pas « faire de vague ». Nous devons assurer l'ensemble de la communauté éducative – professeurs, proviseurs, surveillants, agents techniques et d'entretien, éducateurs, intervenants, parents, élèves – de notre détermination à tenir bon face à ces épisodes de violence insupportable. *(« Très bien ! » sur les bancs du groupe LR.)*

Il est grand temps d'arrêter la complaisance. Comment voulez-vous que les enseignants, les élèves, les parents aient confiance dans l'école de la République si la République est incapable de protéger ceux qui transmettent, ceux qui donnent tout pour faire réussir nos jeunes ?

Cette violence intolérable, monsieur le ministre, je ne la confonds pas avec l'inquiétude et la colère des milliers d'élèves et de parents qui ont vécu ce qui restera sans doute comme l'une des pires organisations du baccalauréat moderne. En vérité, ce bac 2019 est le résultat d'une complète désorganisation et d'un manque d'anticipation. *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Mes deux questions sont simples : comment comptez-vous rétablir efficacement et durablement l'ordre dans nos établissements scolaires ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour que ce baccalauréat 2019 ne reste pas dans les mémoires comme un bac à deux vitesses et démonétisé ? L'été est déjà gâché pour des milliers d'élèves et de familles ainsi que pour les professeurs. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

**M. Pierre Cordier.** Pas de vagues ! Pas de vagues !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.** Monsieur Reda, votre intervention mêle deux sujets qui, vous le reconnaîtrez sans doute, sont très différents.

Vous avez parlé de l'agression scandaleuse du proviseur d'Athis-Mons qui a eu lieu hier. Bien entendu, nous avons déployé les moyens nécessaires auprès de ce proviseur ; je lui ai dit toute ma solidarité et la rectrice de Versailles a fait de même. Cet acte est absolument scandaleux. Je précise qu'une plainte a été déposée contre les deux jeunes agresseurs, qui ont été interpellés par la police. La suite appartient aux autorités judiciaires ; ce qui s'est passé doit être puni avec la plus grande sévérité.

Cet événement est l'occasion de souligner le rôle que jouent les chefs d'établissement de notre pays. Vous l'avez rappelé à juste titre : ils ont été en première ligne lors des violences qui ont eu lieu au mois de décembre, comme ils le sont face à bien des problèmes de notre société. Cette agression n'a rien à voir avec l'organisation scolaire, ni avec l'école. Elle est due à la violence dont ces jeunes ont fait preuve à cette occasion et qu'ils avaient déjà exercée à plusieurs reprises, puisqu'ils ont un casier judiciaire. Les chefs d'établissement ont aujourd'hui droit à toute notre solidarité.

**M. Pierre Cordier.** Il ne suffit pas de le dire, il faut des actes !

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** Ils l'auront dans le cadre du plan antiviolence que la garde des sceaux, le ministre de l'intérieur et moi-même préparons sous l'autorité du Premier ministre depuis plusieurs mois et qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine. Nous pouvons donc manifester tous ensemble notre solidarité avec ce proviseur sans chercher de polémique. Oui, des mesures nouvelles...

**M. Pierre Cordier.** Lesquelles ?

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre.** ...feront de l'année scolaire 2019-2020 celle de la lutte contre une violence qui touche non seulement nos chefs d'établissement mais aussi les professeurs et les personnels.

Quant à l'organisation du baccalauréat, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer beaucoup à ce propos et j'y reviendrai tout à l'heure. Pour l'heure, il est important d'afficher l'unité de la représentation nationale face à la violence exercée contre les personnes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Robin Reda](#)

**Circonscription :** Essonne (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2132

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale et jeunesse

**Ministère attributaire :** Éducation nationale et jeunesse

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2019](#)